

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

10 janvier 2026

## PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

N° 2790

**AMENDEMENT**présenté par  
M. Juvin

-----

**ARTICLE 77****Mission « Relations avec les collectivités territoriales »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

I. – À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« les mots : « au Département de Mayotte, » sont remplacés par les mots :  
« au Département-Région de Mayotte »

les mots :

« après le mot : « Mayotte », sont insérés les mots : ».

II. – En conséquence, à l'alinéa 6, substituer aux mots :

« article XX »

les mots :

« article 33 ».

III. – En conséquence, au même alinéa 6, substituer au mot :

« simultanément »

le mot :

« toutes ».

## **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.